DEMANDE D'INSCRIPTION SUR
LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES
(PLANS CANICULE, GRANDS FROIDS ET EVENEMENTS MAJEURS)

Article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

Conformément aux dispositions légales, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes fragiles. L'objectif de ce registre est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclanchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet (canicule, grand froid, épidémie, évènements climatiques…). La commune est chargée de recenser les personnes vulnérables. L'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire par la personne elle-même ou par un tiers. Les destinataires des données sont le Maire, le Préfet et les services médico-sociaux autorisés. Ces données sont mises à jour chaque année et vous pouvez, sur simple demande, retirer votre consentement à tout moment.

Coordonnées de la personne à inscrire au registre :

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____ à Corrençon-en-Vercors

Tél. : _____ Tél. domicile : _____

Courriel : _____

Situation familiale : O personne seul(e) O En couple ou vivant avec un proche
Précisez _____

Sollicite l'inscription sur le registre communal des personnes vulnérables en qualité de personne :

O Âgée de plus de 65 ans O Reconnue adulte handicapé O Âgée de 60 ans isolée et/ou inapte au travail

Intervention d'un professionnel et/ou service à domicile

- Portage de repas : OUI / NON (si oui, préciser l'organisme _____)
- Téléalarme: OUI / NON (si oui, préciser l'organisme _____)
- Aide à domicile : OUI / NON (si oui, préciser l'organisme _____)
- Aide APA / PCH du Département : OUI / NON

Entourage / Personne à contacter en cas d'urgence

Nom / Prénom : _____ Lien : _____

Tél. : _____ Tél. domicile : _____

Autres renseignements utiles : _____
_____
_____

Formulaire rempli par : O L'intéressé(e) O Un tierce personne (Précisez : _____)

Fait à Corrençon-en-Vercors, le _____ Signature

Formulaire à retourner à la mairie : 4 place de la Mairie, 38250 Corrençon-en-Vercors
ou par courriel : mairie@correncon-en-vercors.fr

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données et, d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou exercice de vos droits, vous pouvez contacter la mairie de Corrençon-en-Vercors : 4 place de la Mairie, 38250 Corrençon-en-Vercors – 04 76 95 82 88 – mairie@correncon-en-vercors.fr